

PARTAGE D'INFORMATION OPÉRATIONNELLE SDIS 31

Direction Opérationnelle Service Retour d'Expérience

Affaire suivie par Cne Daniel Jean Rédacteurs : Frantz Milhorat / Christian Gareil Validation : Lt-Col Christophe Ghiani

2 - 05.61.06.36.48

Le 20/10/2023



THEME: AVP D'UN ENSEMBLE ROUTIER NAUTIQUE

Mots-clés: exercice; zonal; AVP; secours nautique; engin nautique; CEN.

Rappel sommaire du contexte et des faits

Date: 12/10/2023 Heure: 09h15 (départ sur le site d'exercice).

Cadre espace-temps: Exercice zonal du secours nautique.

Commune : Saint-Gaudens **Météo** beau temps de saison.

Contexte: exercice annuel zonal.

Résumé des faits : Lors du départ sur le site d'un exercice zonal de secours nautique, la remorque de l'engin nautique, attelée au VSN se décroche du système d'attelage, se quille de la proue (poids à l'arrière du bateau = moteur) et traverse la voie de circulation opposée d'une chaussée non séparée, en réalisant des tonneaux. La chaine de sécurité se brise et ne remplit pas son rôle.

Aucune victime n'est à déplorer, uniquement des dégâts matériels SP, et une portière avant droite (conducteur) du véhicule d'un civil.

Photo(s) circonstancielle(s):



Réactions immédiates et/ou actions menées

- ☐ Sécurisation du site. Information CTA-CODIS
- ☐ Balisage et régulation du trafic routier.
- ☐ Prise en charge d'une conductrice, non blessée, mais impliquée (dégâts matériels sur son véhicule ; portière avant droite).

Illustrations





Conséquences / Sources

Bilan humain

Interne au service :

- Aucun SP blessé.
- ☐ Conducteur du VSN stupéfait des circonstances.

Extérieur au service :

☐ 1 personne civile, impliquée, choquée, mais non blessée.

Bilan matériel





Problématiques				
	Gestion d'un événement imprévisible entrainant des dégâts matériels sur un ensemble nautique (bateau, moteur et remorque), au départ d'un exercice zonal subaquatique.			
	Nécessité d'adapter un exercice zonal pour pallier au manque d'un engin nautique assurant la sécurité en surface des SAL (réglementation).			
	Absence d'engin nautique sur un secteur spécifique impliquant une réorganisation du service.			
	Enjeux humains, sécuritaires, économiques et de communication.			

	Analyse			
Incompréhension des causes réelles occasionnant l'accident (anomalie non visible et non patente).				
	☐ Indisponibilité d'un engin nautique sur une durée indéterminée, pour un secteur aquatique spécifique (piémont Pyrénéen).			
Questionnemen	nt quant aux causes et conséquences avér	ées et/ou potentielles.		
Analyse des pratiques : mise en lumière du rôle des vérifications et entretiens périodiques des remorques nautiques.				
Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables		
Humains	☐ Une personne civile impliquée (non blessée).	 Aucune victime (civile ou SP). Présence d'un nombre conséquent de SP, évitant le suraccident. Conducteur VSN compétent et aguerri. Habileté et savoir technique de la procédure d'attelage. 		
Organisationnels Réglementaires	 Manque de vecteur nautique de réserve (bateau, moteur). Manque de contrôle périodique institutionnalisé des remorques nautiques lors du contrôle annuel des embarcations. 	 Réactivité pour la réorganisation des secours nautiques. Organisation d'une re-couverture de secteur (piémont Pyrénéen) par glissement d'une autre embarcation. 		
Techniques	 Décrochage inexpliqué du système de fixation d'attelage. Système de sécurité non efficace (chaine de sécurité). Détérioration d'un ensemble nautique opérationnel (bateau, moteur, remorque). Manque de techniciens au GTECH, spécialisés dans le nautisme. 	 Connaissance du matériel, via le conducteur du CIS d'origine du matériel. Maitrise des techniques et utilisation du matériel. Vérification des points de contrôles avant le départ. Vérification journalière du matériel. Possibilité de redéploiement d'un moyen nautique adapté au secteur opérationnel (en mode dégradé). 		
Environnementaux	 Peu de circulation au moment des faits. Chaussée de circulation à voie non séparée 	 ☐ Aucun usager 2 roues dans le sens inverse de circulation. ☐ Aucun piéton ☐ Pont de la voie ferrée à proximité (en amont de l'AVP de quelques mètres). 		

Recommandations / Axes d'amélioration / Solutions			
Humains (sensibilisation / information / prise en compte du risque) :			
	Rappel de la procédure réglementaire d'attelage (avec l'aide humaine ou technique du prestataire actuel : ECF Sacareau).		
	Sensibilisation aux enjeux humains (risques liés aux accidents pour SP et tiers).		
	Rappel du respect des vitesses de circulations réglementaires lors des FMPA		
Organisationnelle et réglementaire :			
	Réaliser une procédure de rappel des remorques nautiques pour vérification (GTECH et CIS).		
	Rédiger et diffuser un partage d'information des faits.		
	Faire une fiche mémento de procédure conforme et réglementaire d'attelage (permis EB).		
	Faire un rappel sur la nécessité de la vérification (prise de garde ou d'astreinte) des remorques (état général visuel, état des pneumatiques, signalisation lumineuse et prise électrique, contrôle du système de verrouillage).		
	Faire appliquer et rappeler les procédures au quotidien = ne pas s'exposer aux doutes en cas d'accident, ni aux conséquences pour les personnels et le service (ici, aucune poursuite du service et aucune faute humaine).		
	Faire un rappel lors des FMPA du secours nautique (formateurs Conducteurs d'Engins Nautiques).		
	Sensibiliser en général les conducteurs et CA aux risques et spécificités d'un ensemble routier articulé ou attelé.		
	Spécialiser un technicien dans le domaine nautique (GTECH ou Formateur CEN) pour les réparations de premières nécessités liées aux engins nautiques (vidanges, entretien simple, visites périodiques).		
	Sensibilisation aux enjeux humains, économiques, organisationnels (GTECH / Contentieux / GPO) et de communication (ça peut faire désordre!)		
Technique:			
	Faire un état des lieux des remorques nautiques (examen du matériel de sécurité : chaine, mousqueton, tête d'attelage, prise électrique, roue Jokey, frein de remorque si dotée).		
	Organiser une vérification de l'état général des remorques nautiques du SDIS 31, notamment lors du prochain contrôle annuel des embarcations.		
	Planifier une vérification périodique des remorques nautiques au GTECH ou prestataire habilité par exemple lors du contrôle annuel des embarcations.		
Environnement :			
	Sensibiliser les techniciens et utilisateurs aux spécificités des engins nautiques (fonctionnement, stockages matériels, carburants, huiles, matériels divers, arrimages)		